



## Pacsé et demande de titre de séjour

Par **MARIA**, le **09/07/2012** à **19:57**

Bonjour,rrnrnJ'ai une question importante à poser, merci d'avance à celui ou celle qui voudra bien me répondre.rnrnje suis tunisien et pacsé depuis le 26 octobre 2011 avec ma partenaire française, on a une vie commune depuis environ cette date la, un compte commun, mais nous sommes hébergés chez mon frère et sa femme depuis, donc nous n'avons pas de quittances de loyer ni de bail aux 2 noms, nous avons juste pu être ajoutés sur les factures d'électricité et de gaz, nous avons des photos ensemble, nous avons quelques factures aux 2 noms.rnrnPensez vous que nous pourrions déjà faire une première demande pour un titre de séjour, je vis sur Nice, et donc cela fera 9 mois environ, est-ce possible ou aurai-je un refus automatique, dois je plutôt attendre 1 an exactement ?rnrnMerci pour vos retours.

Par **edith1034**, le **10/07/2012** à **08:37**

bonjour, rnrnle pacs est un élément d'appréciation non suffisantrrnrnil faut un autre élément travail études etc rnrnpour tout savoir sur le pacsrrnrn<http://www.fbls.net/pacscreation.htm>

Par **MARIA**, le **10/07/2012** à **10:17**

bonjour edith1034 rnrnMerci pour votre réponse, si j'ai bien compris je devrais attendre au moins un an pour réunir plus de documents ...rnrnJ'ai oublié d'ajouter que je suis arrivé avec un visa court séjour et actuellement je suis en situation irrégulière donc ni travail, ni formation pro, ni logement à mon nom, ma partenaire est au chômage donc nous n'avons pas les moyens, c'est pour ça que je voulais au plus vite déposer un dossier et espère un titre pour

pouvoir enfin travailler!...rnrnLorsque nous avons célébrés le pacs j'étais encore en situation régulière c'est après que mon visa a expiré...rnrnMERCI

Par **edith1034**, le **10/07/2012** à **15:38**

il faut trouver une employeur qui accepte de vous prendre et qui accepte de faire les démarches auprès de la ddt

Par **MARIA**, le **10/07/2012** à **18:49**

j'ai déjà un employeur mais qui pourrait juste me faire une promesse d'embauche, est-ce suffisant ?rnrnSinon, pensez vous que j'ai besoin d'un avocat pour une première demande car je veux que les choses soient bien faites ? Ou pensez-vous que c'est mal vu au niveau du Préfet ?rnrnMerci

Par **MARIA**, le **10/07/2012** à **18:51**

Je voulais aussi ajouter que ma partenaire m'a ajouté dans sa déclaration des revenus en mai dernier. Mais je n'ai pas de papier qui le prouve, je dois attendre l'impôt sur le revenu en septembre je crois...rnrnmerci

Par **edith1034**, le **11/07/2012** à **07:19**

elle va arriver fin juillet et début août

Par **MARIA**, le **11/07/2012** à **11:52**

ok merci, qu'est-ce que vous en pensez pour l'avocat ?